

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 13 MAI 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10

Date de convocation	:	6 mai 2025	Date d'affichage	:	6 mai 2025
----------------------------	---	------------	-------------------------	---	------------

L'an deux mille vingt-cinq et le treize mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert, Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjointes, PLOTON Laura, POYET Bruno, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absents excusés : CHALANDON Edith, ROLLAND Yann, MARGOTAT Lydie, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie

Secrétaire de séance : GARDON François

DEL4/13-05-25 – Demande de subvention pour des travaux d'assainissement auprès de l'Agence de l'Eau Loire- Bretagne

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, le rapport de l'étude diagnostic de fonctionnement et schéma d'aménagement des ouvrages d'assainissement collectif, réalisé par le cabinet Réalités Environnement.

La commission voirie et réseaux fait la proposition au Conseil Municipal, de réaliser les travaux indiqués ci-dessous, sur l'année 2025 :

Lieu	Description	Montant HT
Route de Saint Barthélemy	Renouvellement du réseau EU	17.000 €
Lotissement La Chapelle	Réhabilitation du réseau EU	44.000 €
Lotissement Le Clos des Chênes	Renouvellement du réseau EU	36.000 €
TOTAL		97.000 €

Il indique que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne peut apporter une aide financière aux communes, au titre des travaux d'assainissement et propose donc au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** les travaux indiqués ci-dessus.

- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.

Expédition conforme au registre.

Le secrétaire de séance,
François GARDON



Le Maire,
Robert FLAMAND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250513-DEL4_13-05-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2025